

SANTÉ/TRANSFRONTALIER : Les travailleurs transfrontaliers soumis à l'exigence allemande de tests Covid

Depuis le 02/03, les Mosellans souhaitant se rendre en Allemagne doivent présenter un test de dépistage du Covid-19 négatif de moins de 48 heures. Dans ce département classé par Berlin comme "zone à forte circulation" des variants sud-africain et brésilien, cette mesure affecte lourdement le quotidien de 20.000 travailleurs frontaliers. Berlin a classé le

[DEPARTEMENT DE LA MOSELLE](#) / T : 03.87.37.57.57 comme "zone à forte circulation" des variants sud-africain et brésilien du Covid-19, semant la pagaille dans le département.

www.moselle.fr